
DIVULGATIONS EN VERTU DE
L'ARTICLE 10 DU RÈGLEMENT
2019/2088 CONCERNANT LES
INFORMATIONS À FOURNIR SUR
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DANS LE SECTEUR DES
SERVICES FINANCIERS
(SFDR)
-
RÉSUMÉ

APPLICABLE AU COMPARTIMENT PCFS - MILTENBERG
EMERGING RESPONSIBLE EQUITY FUND

SOMMAIRE

A) RÉSUMÉ	2
Pas d'objectif d'investissement durable	2
Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier	2
Stratégie d'investissement	2
Proportion des investissements	2
Suivi des caractéristiques environnementales ou sociales	2
Méthodologies	3
Sources et traitement des données	3
Limites des méthodologies et des données	3
Due Diligence	3
Politiques d'engagement	3

A) RÉSUMÉ

Pas d'objectif d'investissement durable

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

PCFS - Miltenberg Emerging Responsible Equity Fund ("le compartiment") promeut des caractéristiques essentiellement sociales en investissant dans des sociétés cotées en bourse qui répondent aux besoins et au bien-être des consommateurs dans les pays en développement. Les caractéristiques environnementales et sociales promues par ce produit financier sont essentiellement de nature qualitative. Le compartiment suit une approche ascendante fondamentale thématique et investit uniquement dans des sociétés qui répondent directement à au moins un des 17 objectifs de développement durable (" ODD ") des Nations Unies (" ONU "). Les principaux outils ESG utilisés pour atteindre cet objectif sont le filtrage négatif, l'intégration ESG, l'engagement et l'intendance. La Politique d'Investissement Durable de Miltenberg Capital Ltd (" le gestionnaire d'investissement "), disponible sur son site Internet, informe sur le processus de prise de décision lors de la sélection des sociétés émettrices pour le compartiment.

Stratégie d'investissement

L'objectif d'investissement de ce produit financier est de maximiser le rendement financier à long terme pour les investisseurs en investissant dans un portefeuille concentré d'actions cotées émises par des sociétés orientées vers la consommation et actives sur les marchés émergents et frontaliers. À des fins de gestion de trésorerie, le compartiment peut, dans certaines limites, investir dans des OPCVM à revenu fixe ou des OPCVM monétaires. Les sociétés dans lesquelles le compartiment investit peuvent promouvoir, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Les pratiques de bonne gouvernance des sociétés investies sont un élément essentiel du processus de recherche lors de l'examen des investissements pour le compartiment. Le compartiment peut également envisager d'investir dans des sociétés dont la qualité de la gouvernance d'entreprise est inférieure à la moyenne, mais qui devraient s'améliorer à l'avenir. La gouvernance d'entreprise est l'un des principaux domaines d'engagement. Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont les suivants : 1) thématique (investissements uniquement dans des entreprises qui répondent à au moins un des 17 ODD), 2) sélection négative basée sur la liste d'exclusion de l'IFC, 3) intégration ESG, et 4) engagement et intendance. Le pilier de la gouvernance est peut-être le plus important des trois piliers ESG pour la stratégie d'investissement du compartiment. De solides rendements financiers à long terme ainsi que de bonnes pratiques environnementales et sociales découlent régulièrement de l'adhésion aux meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise.

Proportion des investissements

La proportion minimale de l'investissement du compartiment utilisée pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment est de 75 pour cent (%).

Suivi des caractéristiques environnementales ou sociales

La conformité avec la politique d'investissement durable est assurée par l'équipe de gestion des investissements responsable de la sélection des entreprises bénéficiaires dans le cadre de l'intégration qualitative des facteurs ESG dans le processus d'investissement. La fonction permanente de gestion des risques de la société de gestion contrôle indépendamment la conformité des investissements sur une base ex-post en tant que deuxième ligne de défense.

Méthodologies

La politique d'investissement du compartiment consiste à investir uniquement dans des entreprises qui répondent directement à au moins un des 17 ODD. Le compartiment applique des filtres négatifs et exclut certains pays et secteurs de son univers d'investissement. Miltenberg Capital Ltd analyse si les sociétés bénéficiaires des investissements adhèrent aux codes et principes internationaux, en particulier l'adhésion et la violation du Pacte mondial des Nations Unies ("UNGC") et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques ("OCDE") à l'intention des entreprises multinationales. Le compartiment examine en permanence les bases de données externes pour détecter toute controverse au sein des entreprises détenues. Miltenberg Capital Ltd s'engage avec la direction et le conseil d'administration des sociétés détenues sur des questions environnementales et/ou sociales, le cas échéant.

Sources et traitement des données

Les principales sources sont les rapports et les présentations publiés par les entreprises détenues, tels que les rapports financiers annuels audités, les rapports financiers trimestriels ou semestriels non audités, les présentations des relations avec les investisseurs et, surtout, les rapports annuels sur le développement durable. Le gestionnaire d'investissement utilise également des recherches sur Internet, des bases de données externes, ainsi que des recherches externes et indépendantes sur les entreprises et les secteurs d'activité. La fonction de gestion des risques recueille indépendamment les données provenant de sources externes pour effectuer ses contrôles indépendants.

Limites des méthodologies et des données

Plusieurs limites aux méthodologies décrites dans la présente lettre pourraient (co)exister. Le compartiment investit dans des marchés émergents et frontaliers où la disponibilité et la qualité des rapports et des données liés au développement durable peuvent être sérieusement compromises. Le gestionnaire d'investissement s'engagera auprès des entreprises détenues pour s'assurer que des rapports annuels sur le développement durable d'un niveau acceptable sont publiés. Cependant, il est loin d'être garanti que de telles stratégies d'engagement soient couronnées de succès. En conséquence, le compartiment peut se désinvestir des entreprises investies qui ne publient pas de rapports d'un niveau acceptable. Une autre limite importante aux méthodologies et aux données est que les audits externes des rapports annuels sur le développement durable ne sont pas exigés sur la plupart des marchés à ce stade. Cela pourrait inciter les émetteurs à publier des informations et des données erronées dans ces rapports. Toutefois, les limitations présentées ci-dessus n'affectent pas substantiellement les caractéristiques environnementales ou sociales, car le gestionnaire d'investissement atténue le risque en faisant preuve de diligence dans le processus de sélection des titres et en mettant en place un politique d'investissement durable solide.

Due Diligence

Le contrôle préalable des investissements du compartiment est effectué au niveau de la gestion des investissements en tant que première ligne de défense, et par le contrôle de l'équipe de gestion des risques en tant que deuxième ligne de défense. L'éligibilité des investissements est contrôlée afin de garantir leur conformité à la loi, à la politique d'investissement telle que définie dans les documents d'émission, à toute limite interne fixée au niveau du compartiment, aux critères de risque de durabilité définis par le compartiment et à la politique d'investissement durable du gestionnaire d'investissement.

Politiques d'engagement

Le compartiment s'engage aux côtés des entreprises dans lesquelles il investit à différents niveaux.